

Encore les 35 heures et... l'emploi

Le gouvernement veut revenir sur les 35 heures, un sujet que vous connaissez bien, je crois...

Le gouvernement parle de nouveau de revenir sur les 35 heures et ceci dans un contexte très particulier, celui d'une augmentation massive du chômage qui a progressé vous le savez de 0,8% en juin, 390 000 personnes se sont inscrites à l'ANPE en mai. Cela tient à la situation économique, à la faible croissance, mais aussi à la réintégration dans les statistiques des recalculés.

Pour ce qui est des 35 heures, la décision n'a pas encore prise de revenir dessus, mais on voit bien qu'on se dirige, malgré les réserves de Jacques Chirac, vers une remise en cause qui pourrait avoir lieu à l'automne.

L'objectif du gouvernement est, semble-t-il, double :

- d'un côté, il veut satisfaire ses électeurs dans ce qui ressemble de plus en plus à une pré-campagne présidentielle. Vous aurez remarqué que Nicolas Sarkozy a fait ces déclarations devant des patrons de PME que ses déclarations ont séduit. C'était l'objectif : on est dans la bataille politique !
- de l'autre, le ministre de l'économie et des finances lorgne sur les revenus qu'il pourrait tirer d'un abandon des 35 heures : en effet, les entreprises passées aux 35 heures bénéficient d'abattements de charges qui disparaîtraient si l'on revenait en arrière, ce qui susciterait d'ailleurs les hurlements des entreprises qui en bénéficient aujourd'hui. On dit que ces recettes pourraient être utilisées pour financer le plan de cohésion sociale de Borloo.

On parle en Allemagne de retour aux 40 heures...

On en parle effectivement dans un contexte très particulier de chantage à l'emploi puisque vous savez que Siemens a mis le marché en main aux syndicats : où vous acceptez un retour aux 40 heures où nous délocalisons.

Un chantage du même type serait possible en France ?

Mais il y a déjà eu des chantages de ce type. Chez Doux, un fabricant de poulet en Bretagne, et surtout, actuellement, chez Bosch à Vénissieux dans la région lyonnaise. Vous l'avez peut-être lu, les 820 salariés de l'usine du constructeur allemand d'équipements automobiles doivent dire d'ici au 13 juillet s'ils acceptent ou non d'abandonner 6 de leurs 20 journées de (RTT) ainsi que le pont de l'ascension. Si le oui l'emporte à plus de 90%, l'entreprise s'engage à réaliser les 12 millions d'euros d'investissements nécessaires à l'installation d'une nouvelle ligne de fabrication de pompes à injection diesel indispensables pour préserver l'avenir du site. Faute de quoi Bosch délocalisera en République tchèque, où les coûts salariaux sont inférieurs de 40%. Ce type de chantage n'est possible que parce que lorsqu'il était ministre des affaires sociales, François Fillon a augmenté les quotas d'heures supplémentaires qui ne donnent pas droit à des repos compensateurs. Le projet de Sarkozy est d'augmenter encore ces quotas, ce qui devrait favoriser ce type de renégociations à la hussarde des accords sur les 35 heures.

Dans le cas de Bosch, cela devrait permettre de sauver des emplois...

C'est ce que dit la direction de Bosch. Et c'est semble-t-il ce que pense la CFDT qui mange là son chapeau : c'était, vous vous en souvenez peut-être le syndicat qui a le plus milité pour la réduction du temps de travail. Mais est-ce que cela sauvera vraiment des emplois ? Les gens de Bosch l'assurent, mais qui nous dit qu'ils ne changeront pas d'avis dans quelques semaines

ou dans quelques mois. Souvenez-vous de Wilworde ? C'était une usine moderne dans laquelle Renault avait beaucoup investi, cela n'a pas empêché sa fermeture. Souvenez-vous de l'usine LU de Ris-Orangis dont nous parlions il y a quelques semaines...

Ces comportements posent, je crois, deux types de problèmes. Celui de la nature des relations sociales et celui de l'emploi.

C'est un véritable ultimatum que la direction de Bosch a lancé...

Exactement ! Un ultimatum dont la formulation indique bien que le groupe a déjà pris sa décision : il va partir. En choisissant un seuil de 90%, il a montré qu'il n'avait aucune intention d'investir à Vénissieux. D'ailleurs, la direction avait il y a quelques mois annoncé un plan social qui devait supprimer 300 emplois dans cette usine. Ce sont des méthodes d'une extrême violence qui demanderaient que les pouvoirs publics réfléchissent au moyen de contrer ce type de pratique. Si demain, ce groupe qui est en bonne santé, qui fait des bénéfices, ferme cette usine, ce seront les autres entreprises, les autres salariés français qui paieront les indemnités de chômage, les plans de formation... tout ce qui sera entrepris pour aider ces salariés à retrouver un emploi. C'est à nous, en fait, qu'il reviendra de payer les conséquences des mesures prises par Bosch pour améliorer ses bénéfices. Je crois qu'il faut le dire et le répéter, les groupes en bonne santé qui délocalisent leurs activités pénalisent les personnels qu'ils licencient, mais aussi tous ceux qui paient des cotisations sociales, c'est-à-dire tous les autres employeurs et salariés.

Mais est-ce que la remise en cause des avantages sociaux des salariés français n'est pas inévitable dès lors qu'il y a des écarts de rémunération aussi importants entre la France et d'autres pays européens?

Il faudrait entrer dans le détail. Je n'ai pas les éléments pour le faire dans le cas de Bosch. Les ouvriers tchèques seraient certainement beaucoup moins bien payés que leurs collègues français, mais quelle est la part de la main-d'œuvre dans le coût final des produits ? la productivité des salariés tchèques, la qualité de leur travail sera-t-elle équivalente à celle des ouvriers français ? Bosch trouvera-t-il aussi facilement des sous-traitants en Tchéquie que dans la région lyonnaise ? Tout cela mériterait d'être regardé de très près. L'expérience montre que les opérations de délocalisation ne sont pas toujours des succès, mais les emplois détruits ne renaissent pas.

J'ajouterai que dans le cas qui nous occupe, les 7 jours travaillés supplémentaires correspondent au passage de 35 à 36 heures hebdomadaires, ce qui est très peu de choses...

Cela peut inciter les salariés à accepter le deal qu'on leur propose !

Certainement, mais cela permet aussi de s'interroger sur ces écarts de rémunération dont on nous parle. Est-ce que cela veut dire que des salariés français travaillant 36 heures par semaine produisent autant que des salariés tchèques travaillant 40 heures ? ou que Bosch profitant de ce que les salariés tchèques coûtent moins cher construirait une usine moins automatisée ? ce qui aurait un coût en matière d'emploi chez les constructeurs de machines... On peut, vous le voyez, se poser de nombreuses questions.

Ce qui nous amène à votre second point sur l'emploi...

Les 35 heures avaient été conçues pour lutter contre le chômage et elles avaient réussi à le faire reculer. Elles ont créé 400 000 emplois directs, et probablement plus si on y ajoute les effets indirects plus. C'était, je persiste à le dire, une bonne mesure parce qu'elle incitait tout à la fois les entreprises à recruter et à investir :

- à recruter dans la mesure où il leur fallait compenser les heures perdues du fait de la réduction du temps de travail,

- à investir dans la mesure où elles ne souhaitent pas compenser complètement les heures perdues.

Si la France a connu une croissance plus forte que le reste de l'Europe dans les années Jospin, ce que l'on oublie un peu aujourd'hui, c'est à la manière dont la réduction du temps de travail a été construite qu'elle le doit.

Tout le monde n'est pas d'accord avec ce que vous dites...

Les chiffres que je cite ont été produits par des commissions indépendantes.

Pourtant on entend dire que les 35 heures sont un frein à l'emploi.

Oui, mais on l'entend aussi dire des cotisations sociales, de l'obligation de créer des comités d'entreprise au delà de 49 salariés, de la réglementation des licenciements, des contrats de travail à durée indéterminée... En fait, on confond trop souvent analyse économique et slogans politiques. Que le Medef souhaite la baisse des cotisations sociales, de l'impôt sur les sociétés, la levée des obstacles au licenciement, c'est normal : cela relève des revendications d'une organisation syndicale. Mais cela n'en fait ni des analyses ni des explications économiques. Lorsque les syndicats ouvriers développent des arguments économiques pour justifier leurs revendications, on sourit, je ne vois pas pourquoi on prendrait plus au sérieux ceux du Medef.

En fait, toutes ces rigidités du marché du travail dont on nous parle ne sont un problème que parce qu'il n'y a pas d'emploi. Les obstacles au licenciement ne sont gênants que parce que les gens ne veulent pas partir par crainte du chômage. S'ils étaient sûrs de retrouver rapidement un emploi équivalent, ils partiraient sans faire de difficultés et la question ne se poserait plus. C'est, d'ailleurs, ce qu'ils font lorsque le marché du travail leur est favorable.

Notre droit du travail n'est donc pas responsable du chômage ?

Si aujourd'hui il y a tant de chômage en France, ce n'est pas que notre droit du travail soit trop favorable aux salariés, c'est que nous manquons d'entreprises en forte croissance. On devrait relire Schumpeter et réfléchir à ce qu'ils disaient lorsqu'il parlait de destruction créatrice. Que des emplois disparaissent n'est pas choquant, ce qui l'est, c'est qu'il n'y ait pas plus d'emplois qui se créent. Et il n'y en a pas plus parce que nous manquons d'entreprises qui grandissent rapidement et recrutent massivement pour assurer leur croissance.

Et qu'est-ce qui à votre avis explique cela ?

Plusieurs choses. Il y a, d'abord, le manque de moyens de notre système de recherche et de notre enseignement supérieur qui ne sont pas assez compétitifs. Il faudrait qu'ils aient plus d'argent et qu'une sélection plus rigoureuse des chercheurs et des universitaires mette sur le marché du travail des gens qui pourraient créer des entreprises ou mettre au service d'entreprises jeunes leur savoir-faire.

Mais il y a aussi le manque d'incitation à la croissance des PME. J'en ai plusieurs fois parlé mais cette manière que nous avons de chanter en permanence les louanges des PME, des TPE, de l'artisanat est contre-productif. Je me souviens encore de Balladur expliquant qu'il suffirait que chaque PME recrute un salarié pour que le chômage disparaisse en France. C'est absurde. Les seules PME intéressantes, du point de vue de l'emploi, sont celles qui grandissent et deviennent grandes.

Mais pourquoi ne grandissent-elles pas plus vite ?

Mais parce que rien ne les incite à le faire ! Nous devrions développer ce que l'on appelle aux Etats-Unis le venture capital. Ce sont des sociétés financières qui sélectionnent les entreprises les plus prometteuses, qui leur apportent des capitaux pour peu qu'elles mettent en place des

stratégies efficaces, qu'elles recrutent un management de qualité et qu'elles s'engagent sur la pente de croissance. A l'inverse de ce qui se passe dans nos PME classiques, ces entreprises n'ont pas peur de recruter, ce n'est pour elles qu'une manière d'anticiper la croissance, de la préparer et de la construire.

Mais revenons aux 35 heures. Quel pourrait être l'impact de leur progressive disparition ?

Si nous nous trouvions dans une situation de croissance forte, la sortie des 35 heures pourrait être une bonne chose, puisqu'elle permettrait aux entreprises d'accompagner cette croissance au plus près et d'augmenter plus rapidement les salaires. On se retrouverait un peu dans la situation des années 50 où l'abandon des 40 heures votées en 36 s'est fait dans un contexte de forte croissance, où l'on avait besoin de main d'œuvre que l'on payait mieux grâce aux heures supplémentaires.

Mais dans une situation de croissance faible, comme celle que nous connaissons, cette sortie des 35 heures ne peut que se faire dans de mauvaises conditions, sans création d'emplois ni augmentation de salaires, elle ne peut se faire que dans un contexte de dégradation des relations sociales, voire même, dans certains cas, de revanche sociale.

Le mot est fort...

Je sais... Mais, l'atmosphère dans laquelle se font aujourd'hui les annonces de sortie des 35 heures y fait penser. On ne s'interroge absolument pas sur les conditions dans lesquelles une augmentation du temps de travail pourrait être favorable à la croissance, on la réclame comme on réclame la baisse des charges sociales ou des impôts. On confond slogan politique et analyse économique.

Pour lire d'autres chroniques : <http://www.bernardgirard.com>